

AIDE MENAGERE

Définition

- Procède à l'entretien ménager du domicile d'un ou plusieurs particuliers, selon les instructions de la personne ou de la structure employeuse.
- Peut effectuer des travaux de grand nettoyage occasionnels ou des activités de services et d'accompagnement auprès de publics (personnes âgées, ...).

Accès à l'emploi métier

Cet emploi/métier est accessible sans diplôme ni expérience professionnelle.

Un CAP/ BEP peut en faciliter l'accès.

Conditions d'exercice de l'activité

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au domicile d'un ou plusieurs particuliers.

Elle peut varier selon la structure (particulier employeur, association mandataire, association prestataire, ...) et le contexte de travail.

Elle implique des déplacements quotidiens puisque les prestations ont lieu au domicile des particuliers.

Elle peut s'exercer en horaires fractionnés sur la journée (en général jamais les week-ends ou jours fériés).

Compétences de base

Savoir-faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none">• Dépoussiérer les sols, les tapis, les meubles, les objets et aérer, désodoriser les pièces• Entretenir des locaux• Entretenir le linge de maison et les vêtements de la personne• Suivre l'état des stocks• Ranger des produits ou marchandises selon leurs dates de validité et les conditions de conservation• Informer la personne des anomalies constatées sur les mobiliers, les appareils et éventuellement y remédier	<ul style="list-style-type: none">• utilisation d'appareil électroménager• Procédures de nettoyage et de désinfection• Caractéristiques des produits d'entretien• Produits de nettoyage• Règles d'hygiène et de propreté• Couture• Techniques de repassage• Règles de sécurité domestique• Lecture de modes d'emploi (produits, matériels, /...)